



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

---

**2017-2018**



# TABLE DES MATIÈRES

## 2

### Message du président

## 3

### Message du directeur général

## 4

### Faits saillants

## 6

### Les instances

Le conseil d'administration  
Les commissions permanentes  
Les comités thématiques  
Le Comité du Fonds de défense  
des intérêts des municipalités  
La Table de concertation sur le  
développement local et régional

## 9

### Les dossiers politiques

#### Développement social, institutions et démocratie

Projet de loi omnibus 155  
Création de l'Autorité des marchés  
publics et surveillance des contrats  
Services financiers en région  
Comité femmes et politique municipale  
Stratégie Jeunesse en milieu municipal  
du Secrétariat à la jeunesse

#### Sécurité publique, transports et technologie de l'information

Sommet sur le transport aérien régional  
Plan de mesure d'urgence et règlement  
sur les services minimaux  
Politique de mobilité durable  
Internet haute vitesse  
Légalisation du cannabis  
Sûreté du Québec  
Projet de loi encadrant  
les chiens dangereux

### Aménagement du territoire, agriculture et environnement

Orientations gouvernementales  
en aménagement du territoire  
Politique bioalimentaire  
Modernisation de la LQE:  
une approche réglementaire qui déçoit  
Règlements sur les hydrocarbures  
Commission permanente  
sur les enjeux urbains

### Énergie et ressources naturelles

Forêt

### Finance, fiscalité, économie et tourisme

Plateforme sur le  
développement territorial  
Voirie locale  
Budget du Québec  
Stratégie d'occupation dynamique  
du territoire 2018-2022  
Fonds d'appui au rayonnement  
des régions  
Actions de la Table de concertation  
sur le développement local et régional

## 19

### Les événements

Congrès  
Salon affaires municipales  
Forum des communautés forestières  
et Déclaration commune  
Guide sur l'utilisation du bois dans les  
constructions municipales  
Colloque sur la sécurité ferroviaire  
Assemblée des MRC  
Symposium sur la gestion  
des actifs municipaux  
3<sup>e</sup> Rendez-vous du développement  
local et régional  
Rendez-vous du président

## 27

### Les services

Le développement des compétences  
Le Service en ressources humaines  
et relations du travail  
Le Service d'assistance  
juridique FQM/MMQ  
La Mutuelle des municipalités  
du Québec  
La Coopérative  
d'informatique municipale  
Un régime d'assurance collective  
plus accessible et plus performant  
Le Service d'achat municipal

## 31

### La composition des instances

Conseil d'administration  
Commission permanente  
sur l'aménagement du territoire,  
l'agriculture et l'environnement  
Commission permanente sur le  
développement social, les institutions  
et la démocratie  
Commission permanente sur l'énergie  
et les ressources naturelles  
Commission permanente sur les  
finances, la fiscalité, l'économie  
et le tourisme  
Commission permanente sur  
la sécurité publique, les transports  
et les technologies de l'information  
Commission permanente  
sur les enjeux urbains  
Comité d'action sur l'accès aux  
technologies de l'information  
et de la communication en région  
Comité sur le transport interrégional  
Regroupement des  
communautés forestières  
Comité femmes et politique municipale  
Comité du Fonds de défense  
des intérêts des municipalités  
Table de concertation sur le  
développement local et régional

## 37

### Les publications



## Message du président

# PRENDRE LE RELAIS ET POURSUIVRE LA ROUTE

*Au cours des quatre dernières années, M. Richard Lehoux n'a eu de cesse de défendre les intérêts des communautés regroupées au sein de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). « Nous lui devons beaucoup, car il aura marqué le Québec des régions de manière permanente par ses actions structurantes. Il a fait porter notre voix partout où cela comptait, et on doit lui en être reconnaissant », a indiqué M. Jacques Demers, qui lui a succédé à la présidence de la FQM.*

C'est une année charnière à plusieurs égards dont ce rapport d'activité 2017-2018 vient aujourd'hui témoigner de manière éloquent. D'abord, le rendez-vous électoral municipal automnal qui a évidemment généré dans nos communautés, comme c'est chaque fois le cas, cet heureux mariage de la maturité qu'apporte l'expérience, et du regard rafraîchissant des nouveaux élu(e)s sur les multiples enjeux dont la résolution leur appartient dorénavant.

Il faut dès lors saluer avec force l'immense travail accompli par ceux et celles qui ont quitté la vie politique en novembre dernier, et accueillir nos collègues nouvellement élu(e)s comme les artisans qui poursuivront avec nous la route pour bâtir ce Québec des régions dont nous posons chaque jour les jalons dans nos communautés respectives.

Durant toute l'année, nous n'avons eu de cesse de défendre les intérêts de nos concitoyens. Les dossiers sur lesquels il a fallu faire valoir nos positions ont été fort variés, mais également déterminants pour le développement économique, culturel, touristique et social des municipalités. Nos interventions auprès des décideurs, tant à Québec qu'à Ottawa, ont couvert divers domaines, tels le transport collectif régional, la répartition des services financiers en région — notamment le maintien des guichets automatiques — et l'impact de l'adoption du projet de loi sur la légalisation du cannabis.

De plus, les questions névralgiques de la déconcentration des services gouvernementaux et de l'immigration en région ont été fréquemment abordées avec nos interlocuteurs de Québec et d'Ottawa, et ce, dans le contexte où il s'avère essentiel d'occuper notre territoire et de pallier une sévère pénurie de main-d'œuvre pour nos entreprises. Soucieux d'accroître la présence des femmes et des jeunes en politique municipale, nous avons également mis en place des actions spécifiques en partenariat avec les Secrétariats à la condition féminine et à la jeunesse.

Nos représentations se sont toujours fondées sur les préoccupations transmises par les membres de la Fédération via nos instances et nos forums de discussion, entre autres lors des Rendez-vous du président, qui m'ont amené personnellement à sillonner le Québec pour recueillir vos commentaires et recommandations.

Nous devons également être fiers d'avoir mis en place de nombreux événements qui ont retenu l'attention, non seulement des gouvernements, mais également de la presse et des citoyens. Le Colloque sur la sécurité ferroviaire tenu en mars à Lac-Mégantic, le 3<sup>e</sup> Rendez-vous du développement local et régional en avril et le Symposium sur la gestion des actifs municipaux, organisé en juin de concert avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU), ne sont que quelques exemples d'activités qui privilégient la formation et la réflexion tout en visant à dégager des pistes de solutions concrètes.

Il importe également de souligner le travail de l'équipe de la Fédération qui nous apporte plus que jamais son soutien efficace. La loyauté, la rigueur et la compétence de tout le personnel font en sorte que nous pouvons appuyer le succès de nos actions sur une solide expertise.

Enfin, un merci tout particulier aux élu(e)s membres, issu(e)s de près de 1 000 municipalités réparties sur tout le territoire du Québec. Nous constituons tous ensemble une remarquable force pour construire un Québec moderne et à l'image de ses régions.

A handwritten signature in black ink that reads "Jacques Demers".

**Jacques Demers**

Président, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley  
et préfet de la MRC de Memphrémagog



## Message du directeur général

L'année qui s'achève a été riche en réalisations de toutes sortes, et les municipalités ont été plus d'une fois au cœur de l'actualité québécoise. Certes, le scrutin municipal de l'automne dernier a contribué à cette visibilité, mais la place de plus en plus importante que prennent les enjeux liés aux régions a heureusement souvent justifié cet intérêt. Dans ce contexte, toute l'équipe de la FQM a relevé avec succès plusieurs défis et a su dégager les priorités les plus susceptibles de favoriser l'atteinte de nos objectifs. Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour accompagner efficacement les maires, préfets et élu(e)s dans la réalisation de leurs mandats respectifs.

La FQM a sans conteste su faire valoir son opinion dans les dossiers qui vous préoccupent : environnement, sécurité publique, infrastructures, accès à Internet haute vitesse et forêt. Ces revendications se sont toujours inscrites dans la perspective de consolider la reconnaissance de votre mandat de gouvernements de proximité. Dans chaque cas, nous avons eu à cœur de défendre vos intérêts.

Plusieurs démarches auprès des gouvernements ont ainsi porté fruit, la mise en place d'un projet pilote visant la création d'une forêt de proximité dans la MRC d'Abitibi-Ouest étant l'illustration la plus récente de l'importance de persévérer dans nos revendications. C'est aussi dans cette optique que l'équipe de la FQM a organisé plusieurs événements qui ont marqué l'actualité.

D'abord, le Forum des communautés forestières en novembre dernier s'est terminé par la signature d'une déclaration commune des principaux intervenants du monde forestier. Le 23 mars, faisant suite à une résolution adoptée par l'assemblée générale des membres lors de notre dernier Congrès, le *Colloque sur la sécurité ferroviaire : pour préparer et protéger nos municipalités*, tenu à Lac-Mégantic, a été un franc succès.

Quant à lui, le 3<sup>e</sup> *Rendez-vous du développement local et régional* a reçu un accueil enthousiaste, tant au sein de la Fédération qu'auprès de ses divers partenaires. Le 25 avril dernier, sous le thème *Agir pour nos territoires*, cet événement a donné lieu à une consultation sur le développement territorial et les priorités de la FQM. Les conclusions de cette réflexion ont alimenté notre plateforme municipale, *Des engagements concrets pour un Québec à l'image de ses régions*, rendue publique et notamment présentée aux chefs des formations politiques dans le cadre de la campagne électorale québécoise.

En avril dernier, la publication par la FQM de la note économique *Portrait de l'emploi : Une croissance aux retombées limitées pour nos régions* a également retenu l'attention, puisqu'elle dresse un tableau non seulement bien documenté, mais reflétant également de manière très concrète la réalité économique des régions.

Du côté des services, l'année 2018 a débuté avec la mise sur pied, en collaboration avec La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), d'un nouveau service d'assistance juridique. Le Service en ressources humaines et relations du travail a poursuivi sa progression encore cette année. Il regroupe maintenant sept professionnels en mesure de conseiller les municipalités et les MRC dans ces domaines spécifiques. Cette équipe a accompagné plus de 200 de nos membres, leur permettant par conséquent de mettre en œuvre des solutions adaptées à leurs besoins.

J'en profite pour remercier personnellement chaque membre de l'équipe, puisque ces résultats n'auraient pu être atteints sans eux. Cette équipe d'employé(e)s motivé(e)s et déterminé(e)s, pour qui la recherche d'un rayonnement accru pour la FQM a pour fondement la nécessité de voir le poids économique, culturel et social des municipalités et MRC prendre sa pleine mesure, et de permettre aux élu(e)s qui représentent les citoyens de toutes les régions du Québec d'exercer leur mandat en s'appuyant sur une FQM à l'expertise renforcée, et en mesure de les appuyer dans la réalisation de leurs objectifs.

Sylvain Lepage

**faits  
saillants**

## SEPTEMBRE 2017

- ▶ Du 28 au 30 septembre 2017, le **76<sup>e</sup> Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)** se tient à Québec. Cet événement est le plus grand rassemblement d'élu(e)s municipaux au Canada.

## OCTOBRE 2017

- ▶ Le 5 octobre, la FQM se réjouissait de l'**annonce de l'abandon du projet Énergie Est par TransCanada**, et il s'agissait d'une victoire pour les membres de la Fédération.

## NOVEMBRE 2017

- ▶ Tenu à Québec le 28 novembre 2017 et initié par le Regroupement des communautés forestières de la FQM, le **Forum des communautés forestières** sous le thème *S'engager pour développer les économies de la forêt*, a connu un franc succès.
- ▶ Élue lors du scrutin municipal de 2017, **Audrey Boisjoly**, mairesse de Saint-Félix-de-Valois et présidente du Comité femmes et politique municipale de la FQM, est la **plus jeune mairesse au Québec**.

## FÉVRIER 2018

- ▶ Le **Sommet sur le transport aérien régional** du gouvernement du Québec se tenait le 2 février dernier à Lévis, et les membres du comité sur le transport interrégional de la FQM y ont participé.

## MARS 2018

- ▶ Le 2 mars, la FQM présentait ses 11 recommandations au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle **Politique de mobilité durable du Québec**.
- ▶ Le 23 mars, se tenait le **Colloque sur la sécurité ferroviaire: pour préparer et protéger nos municipalités**. Organisée en collaboration avec le CN, la rencontre a été inaugurée par M. Jacques Demers, en présence de la mairesse de Lac-Mégantic, M<sup>me</sup> Julie Morin.

## AVRIL 2018

- ▶ Le **3<sup>e</sup> Rendez-vous du développement local et régional** a regroupé près de 250 participants issus des MRC et des CLD du Québec, le 25 avril à Québec. Cette rencontre se déroulait cette année sous le thème *Agir pour nos territoires*.

## MAI 2018

- ▶ Le 29 mai, la FQM inaugurait les **nouveaux bureaux de la Coopérative d'informatique municipale (CIM)** situés à Saint-Henri, dans la MRC de Bellechasse.

## JUIN 2018

- ▶ L'**Assemblée des MRC** s'est tenue les 6 et 7 juin à Mont-Tremblant. Le nouveau président de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), M. Stéphane Labrie, a échangé avec les participants concernant le rôle de l'organisme qu'il dirige.
- ▶ Le 14 juin, la FQM a dévoilé sa **plateforme électorale municipale** en vue des élections générales de l'automne 2018.
- ▶ Le 22 juin, le maire de Saint-Roch-des-Aulnaies, M. André Simard, le président de la FQM, M. Jacques Demers, ainsi que le préfet de la MRC de Kamouraska et 1<sup>er</sup> vice-président de la FQM, M. Yvon Soucy, ont inauguré le **premier guichet automatique municipal (GAM) dans le cadre du projet-pilote réalisé avec Desjardins**.

## JUILLET 2018

- ▶ Le 19 juillet, la FQM exprimait sa satisfaction devant la décision du gouvernement du Québec de reporter l'adoption des 23 règlements découlant de la *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)*.

## AOÛT 2018

- ▶ Lors de son conseil d'administration des 23 et 24 août à Orford, la FQM a rendu public le questionnaire destiné aux principaux partis politiques, afin qu'ils prennent des engagements concrets durant la campagne électorale pour développer *Un Québec à l'image de ses régions*.

les  
instances



Le conseil d'administration lors de la première rencontre du nouveau C.A. 2018-2022, en février 2018 à Québec.

\*Voir la composition du conseil d'administration en page 32.

## Le conseil d'administration

Le conseil d'administration détermine les grandes orientations de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Au cours de la dernière année, il s'est réuni 6 fois, et a discuté d'un vaste éventail de sujets d'importance pour les municipalités et les MRC.

Il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer la saine gestion des affaires de la FQM et qui ne sont pas expressément dévolus au comité exécutif. Il peut notamment déterminer les grandes orientations de l'organisation et apprécier les rapports et les recommandations des différentes commissions permanentes. Il approuve le budget annuel et les états financiers avant leur dépôt à l'assemblée générale annuelle. Il peut également adopter des modifications aux règlements de la corporation, lesquelles doivent être ratifiées par l'assemblée des membres.

Enfin, cette instance est composée de 43 administrateurs provenant de toutes les régions, dont un représentant des municipalités de plus de 10 000 habitants, de même que de la Ville de Montréal, de la Communauté métropolitaine de Québec, de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) et de la Coopérative d'informatique municipale (CIM).

## Les commissions permanentes

Conçues pour que les élu(e)s soient au cœur des réflexions et des prises de positions de la FQM, les six commissions permanentes étudient l'ensemble des dossiers sectoriels de l'organisation et définissent les orientations en ce qui concerne :

- L'aménagement du territoire, l'agriculture et l'environnement
- Le développement social, les institutions et la démocratie
- L'énergie et les ressources naturelles
- Les finances, la fiscalité, l'économie et le tourisme
- La sécurité publique, les transports et les technologies de l'information
- Les enjeux urbains

\*Voir la composition des différentes commissions en page 33.

## Les comités thématiques

La FQM a également mis en place quatre comités dont les travaux portent sur des sujets spécifiques :

- Comité d'action sur l'accès aux technologies de l'information et de la communication en région
- Comité sur le transport interrégional
- Regroupement des communautés forestières
- Comité femmes et politique municipale

\*Voir la composition des différents comités en page 35.

## Le Comité du Fonds de défense des intérêts des municipalités

Dix municipalités et cinq MRC ont fait appel au Fonds de défense des intérêts des municipalités en 2017-2018, pour un engagement total de 60 500\$, soit l'engagement annuel le plus élevé en près de dix ans. Les engagements du Fonds de défense totalisent maintenant plus de 1,4 million de dollars depuis sa création en 1984. Le comité du Fonds de défense des intérêts des municipalités, composé d'élue(s), statue sur les demandes d'assistance financière présentées par les municipalités membres qui font face à un litige présentant un intérêt général et permettant la détermination d'un principe.

Encore cette année, les municipalités ont fait appel au Fonds pour faire valoir leurs intérêts devant les tribunaux dans une multitude de dossiers. Par exemple, la municipalité de Bois-des-Filion a fait appel au Fonds pour savoir si un « terrain vague desservi » doit être desservable pour tout type d'aménagement possible, alors que le dossier de la MRC de Brome-Missisquoi permettra de savoir si une zone de réserve prévue au schéma d'aménagement peut constituer un usage tellement restrictif qu'il peut être considéré comme une expropriation illégale.

\*Voir la composition du Comité du Fonds de défense des intérêts des municipalités en page 36.

## La Table de concertation sur le développement local et régional

La Table est un espace de concertation et de partage d'expertise aux professionnels des MRC qui œuvrent quotidiennement au développement du plein potentiel des régions du Québec. La FQM souhaite ainsi épauler les élu(e)s municipaux et assister les MRC dans leur mission de développement économique, social et culturel.

En avril 2018, c'est devant près de 200 préfets, maires, directeurs généraux et professionnels du développement local et régional que la FQM a lancé sa plateforme sur le développement territorial en vue des élections de l'automne au Québec. Avec cette plateforme en développement territorial, la FQM a interpellé les partis politiques pour connaître leurs engagements dans les divers domaines qui touchent directement les municipalités.

La Table de concertation sur le développement local et régional (TCDLR) est composée de représentants des directeurs généraux de MRC (ADGMRCQ), des directeurs généraux de CLD, de directeurs de municipalités et de professionnels du développement local et régional. Se joignent à ses travaux des représentants de la FQM et des Fonds locaux de solidarité FTQ. Des employés de la FQM et de l'ADGMRCQ sont également affectés à la coordination des activités du groupe.

\*Voir la composition de la Table de concertation sur le développement local et régional en page 36.

les  
dossiers  
politiques

# DÉVELOPPEMENT SOCIAL, INSTITUTIONS ET DÉMOCRATIE

---

## Projet de loi omnibus 155

Le projet de loi omnibus 155 (PL 155), *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec*, a apporté diverses modifications à la législation municipale, en particulier sur l'octroi des contrats de gré à gré, la composition des conseils d'administration des Offices d'habitations et la dispense d'approbation référendaire pour l'établissement d'un cimetière, d'un mausolée ou d'un columbarium.

Principalement, le PL 155 a précisé le rôle des vérificateurs généraux des municipalités de plus de 100 000 habitants, a confié le mandat de la vérification de l'optimisation des ressources des municipalités de moins de 10 000 habitants à la Commission municipale du Québec (CMQ) et détaillé le processus de divulgation des plaintes auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Par ailleurs, considérant que la Loi 122 a augmenté le seuil d'adjudication des contrats de gré à gré à 100 000 \$, tout en exigeant que des mesures pour assurer la rotation d'éventuels cocontractants soient mises en place, la FQM a demandé, et obtenu que les contrats dont la dépense est inférieure à 25 000 \$ soient exclus de cette obligation. De plus, désormais, les municipalités devront favoriser une rotation, plutôt que d'assurer celle-ci, ce qui leur offrira une plus grande souplesse dans l'administration de leurs contrats.

---

## Création de l'Autorité des marchés publics et surveillance des contrats

Adopté le 1<sup>er</sup> décembre dernier, le projet de loi 108 donne suite aux recommandations de la Commission Charbonneau et crée l'Autorité des marchés publics (AMP), dont l'objectif principal est la surveillance des contrats de l'ensemble du secteur public, y compris ceux octroyés par les municipalités. Pour répondre aux exigences de cette loi, les municipalités devront donc se doter d'une procédure de traitement des plaintes pour répondre aux réclamations des entrepreneurs ou des individus qui jugeraient qu'un appel d'offres n'est pas conforme. La FQM a participé aux travaux de la commission et se réjouit de voir que l'autonomie municipale est préservée, alors que l'AMP ne détiendra qu'un pouvoir de recommandation et non d'ordonnance sur les municipalités.

---

## Services financiers en région

Le printemps 2018 aura malheureusement été synonyme de la fermeture de nombreux guichets automatiques et de points de services financiers dans les petites municipalités de nos régions. En regard de ces fermetures, la FQM a demandé au Mouvement Desjardins un moratoire sur la fermeture des guichets automatiques, une demande qui a eu des répercussions médiatiques importantes et qui a mené à un mandat d'initiative sur les services financiers en région par l'Assemblée nationale.

La Fédération a profité de cette occasion pour documenter et rappeler les impacts négatifs que peut avoir l'absence de services de proximité en région, et l'importance d'agir pour contrer le mouvement de centralisation vers les grands centres, qui touche non seulement les services financiers, mais également un grand nombre de services et d'emplois, tous secteurs confondus. La FQM a d'ailleurs fait de la déconcentration des emplois un thème clé de sa plateforme électorale municipale.

## Comité femmes et politique municipale

En 2017, lors de son Congrès annuel, la FQM a décerné pour la première fois le Prix Elsie-Gibbons, remis à une élue municipale dont l'engagement a favorisé un maintien ou des avancées en regard de la place des femmes au sein de la société québécoise et, particulièrement, au sein de la sphère politique municipale. La lauréate 2017 est M<sup>me</sup> Chantal Ouellet, mairesse de Scotstown.

Dans un autre ordre d'idée, profitant de son passage à la Commission sur les relations avec les citoyens de l'Assemblée nationale le 7 décembre 2017, la Fédération a présenté les résultats d'un sondage qu'elle a effectué auprès de 679 élues et élus municipaux membres au sujet de leurs préoccupations politiques. Bien qu'elle prenne acte d'une amélioration dans la proportion de femmes élues sur les conseils municipaux, c'est sans surprise que la FQM constate que les défis que doivent relever les femmes en politique sont toujours importants. Il y a toujours moins de 20% de mairesses et moins de 40% de conseillères au Québec. Étant bien conscient du travail qui reste à accomplir, le Comité femmes et politique municipale a travaillé à l'élaboration de son plan d'action grâce au financement du Secrétariat à la condition féminine dans le cadre de l'entente de partenariat 2017-2021, et entend mener plusieurs actions de sensibilisation et de formation pour la période 2018-2019.



**De gauche à droite à la table:** M<sup>me</sup> Maryse Drolet, conseillère politique à la FQM; M<sup>me</sup> Danielle Duchesneau DuSablon, conseillère municipale à la municipalité de Saint-Casimir; M<sup>me</sup> Renée Rouleau, mairesse de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville et M<sup>me</sup> Sophie-Émilie Morissette, chargée de projet à la FQM, lors de la Commission sur les relations avec les citoyens à l'Assemblée nationale le 7 décembre 2017.

## Stratégie Jeunesse en milieu municipal du Secrétariat à la jeunesse

En 2017, la FQM a signé une entente avec le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) pour accompagner ce dernier et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) durant la phase pilote de la mesure de la Stratégie jeunesse en milieu municipal de 2017-2018, en exerçant un rôle-conseil auprès du SAJ.

La FQM, en tant que membre du Comité des partenaires, contribue au suivi ainsi qu'à l'évaluation de la mesure et participe à sa promotion. En 2017, huit projets de MRC membres de la FQM ont été sélectionnés. Ceux-ci ont permis la réalisation de consultations, l'élaboration de stratégies jeunesse, la mise en place de comités consultatifs jeunesse ou encore d'initiatives inédites, afin de mieux comprendre les besoins et les attentes des jeunes de leur territoire.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE, TRANSPORTS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

### Sommet sur le transport aérien régional

Le 2 février dernier, les membres du comité sur le transport interrégional de la FQM, composé de M. Jacques Demers, président de la FQM, préfet de la MRC de Memphrémagog et maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, M. Jonathan Lapierre, 2<sup>e</sup> vice-président de la FQM et maire des Îles-de-la-Madeleine, et M<sup>me</sup> Chantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia, ont participé au Sommet sur le transport aérien régional du gouvernement du Québec, à Lévis.

Il fut constaté lors de cet événement que les recommandations de la FQM concernant le financement des infrastructures, le coût des billets, la synergie des acteurs régionaux et le renforcement du rôle des autorités fédérales ont été retenues dans les engagements gouvernementaux. L'ensemble des mesures présentées par le premier ministre Couillard lors du Sommet vise à consolider la position du transport aérien régional comme outil de développement économique régional (touristique, industriel et commercial), de même que comme service essentiel pour de nombreuses communautés, en ce qui a trait à leur désenclavement, aux évacuations médicales, aux services d'incendie et à la sécurité publique.

### Plan de mesure d'urgence et règlement sur les services minimaux

En réponse aux inondations du printemps 2017, le gouvernement du Québec a présenté le Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations, le 1<sup>er</sup> mars dernier. Ce plan comprend 24 mesures, dont plusieurs répondent aux recommandations présentées par la FQM à l'automne 2017, et donc aux besoins des municipalités et de leurs citoyens.

Trois mesures comportent de nouvelles obligations pour les municipalités, découlant du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre: un plan de sécurité civile obligatoire pour toutes les municipalités (mesure 1), un soutien financier aux municipalités pour améliorer leur préparation aux sinistres (mesure 3) et une entraide intermunicipale structurée (mesure 11). L'agence 9-1-1, dont la FQM est administratrice, est responsable de coordonner la mise en œuvre de ces mesures, ainsi que d'élaborer un programme d'aide financière pour les municipalités, visant à ce qu'elles répondent aux obligations édictées par le Règlement d'ici novembre 2019.

### Politique de mobilité durable

Le 17 avril dernier, le gouvernement a dévoilé la Politique de mobilité durable-2030 (PMD-2030) qui est le résultat d'un travail de coconstruction entre le MTMDET et les membres du comité consultatif, dont faisait partie la FQM. La PMD expose de grandes orientations (baisse du nombre d'accidents, des émissions de gaz à effet de serre et des déplacements en autosolo), mais aussi des actions concrètes.

À ce propos, les annonces concernant les régions rurales et périurbaines se retrouvent dans le cadre d'intervention sur le transport collectif régional. Celui-ci reprend plusieurs demandes de la FQM, dont des investissements de 43,6 millions de dollars au total d'ici 2023, l'établissement d'une enveloppe pluriannuelle pour le Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC), l'instauration d'enquêtes origine-destination régionalisées et la création d'instances régionales de concertation qui permettront un meilleur arrimage des services à l'échelle régionale.



**Dans l'ordre habituel:** M. Bernard Gaudreau, préfet de la MRC de Portneuf et maire de Neuville; M. Jacques Demers, président de la FQM, préfet de la MRC de Memphrémagog et maire de Sainte-Catherine-de-Hatley; M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Lac-Beauport, ainsi que M<sup>me</sup> Maude Nadeau, coordonnatrice au transport pour Développement Côte-de-Beaupré, lors de la conférence de presse de la FQM sur ses recommandations pour la Politique de mobilité durable à la MRC de La Jacques-Cartier (Shannon), le 1<sup>er</sup> mars 2018.

---

## Internet haute vitesse

La FQM, par le biais de son Comité sur l'accès aux technologies de l'information et de la communication en région (Comité TIC), travaille avec acharnement depuis plusieurs années sur des solutions concrètes visant à brancher à Internet haute vitesse (IHV) l'ensemble des ménages québécois. L'aide gouvernementale de 100 millions de dollars distribuée grâce au programme *Québec branché* permettra de brancher 100 000 nouveaux foyers à l'IHV au cours des prochaines années. Même s'il s'agit d'un bon départ, il reste encore 240 000 ménages débranchés partout sur le territoire. La FQM souhaite donc que le gouvernement présente rapidement un deuxième appel de projets pour que tous les citoyens du Québec soient branchés au plus tard en 2022.

De plus, à la suite de pressions de la FQM, le gouvernement a commandé à Hydro-Québec une analyse visant à déterminer la localisation de la fibre optique excédentaire dans le réseau de la société d'État. Il s'agit maintenant de déterminer quelles municipalités pourront se prévaloir du réseau d'Hydro-Québec. La FQM travaille sur ce dossier avec la société d'État, de même qu'avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MÉSI).

---

## Légalisation du cannabis

Le projet de loi 157 jette les bases de la légalisation du cannabis au Québec, en créant la Société québécoise du cannabis (SQDC) et en établissant les normes concernant la possession, la consommation, la culture et la promotion de ce dernier.

Sur ce dossier, la FQM a été proactive et a fait connaître ses positions au gouvernement avant le dépôt du projet de loi. Ainsi, plusieurs éléments de celui-ci, comme l'interdiction de la production à domicile et la vente du cannabis par une société d'État, reflètent les inquiétudes exprimées par la FQM, qui craignait que cette légalisation soit coûteuse pour les municipalités et difficile à appliquer.

La légalisation du cannabis engendrera tout de même des coûts importants pour les municipalités. C'est pourquoi la Fédération a demandé que celles-ci obtiennent 33 % du montant total des revenus engendrés par la vente, qui sont estimés à environ 90 millions de dollars annuellement. Lors de son budget, le gouvernement a annoncé le versement de 31 millions de dollars par année en 2018-2019 et 2019-2020 aux municipalités, dont 10 millions par année qui iront en aide inconditionnelle à ces dernières.

En 2018-2019, le FQM effectuera un suivi serré de la situation afin d'assurer une légalisation du cannabis réussie pour le monde municipal, et faire en sorte que l'argent viendra bel et bien soutenir les municipalités dans leur rôle de premier plan de gestion du cannabis.

---

## Sûreté du Québec

À la suite de la signature d'une nouvelle convention collective avec les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) durant l'été 2017, le ministre de la Sécurité publique a annoncé en décembre l'octroi d'une subvention de 22,8 millions de dollars aux municipalités. Bien que ponctuelle, cette subvention permet de payer l'entièreté de la rémunération rétroactive pour les années 2015 à 2017, et vient réduire de moitié la hausse de la facture préliminaire entre 2017 et 2018. Cette aide financière fait écho aux efforts de la FQM, qui a interpellé à de nombreuses reprises le ministre responsable du dossier, et à la solidarité des MRC, qui ont refusé de signer les nouvelles ententes de service de la SQ.

À la suite de cette annonce, un comité sur les enjeux de la facturation de la SQ a été formé. La FQM y a participé et a proposé de réduire à 50 % la proportion de la facture payée par les municipalités, de simplifier celle-ci et d'utiliser la moyenne de la richesse foncière des trois dernières années. La Fédération propose également la mise en place d'un cran d'arrêt sur la hausse des coûts des services policiers. Elle utilisera l'élection de cet automne pour amener les partis à s'engager sur cet important enjeu et à adopter les recommandations du Comité. Le financement supplémentaire obtenu en 2018 nous rapproche d'un partage de la facture à parts égales. Cette contribution gouvernementale doit être de retour l'année prochaine et pour les années à venir.

---

## Projet de loi encadrant les chiens dangereux

La FQM s'est présentée en commission parlementaire en mars dernier pour faire savoir que si elle appuyait la volonté gouvernementale d'encadrer adéquatement les chiens dangereux, cet encadrement ne doit pas se faire sans nuances et doit tenir compte de la situation propre à chaque milieu.

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

## Orientations gouvernementales en aménagement du territoire

Le gouvernement du Québec a présenté la révision de plusieurs orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) à l'ensemble de ses partenaires municipaux, dont la FQM et les MRC, au courant du printemps et de l'été 2017, une première depuis 1994.

Les OGAT en développement durable des milieux de vie (DDMV) ont été vivement critiquées par le milieu municipal, celui-ci estimant qu'elles n'étaient pas adaptées aux réalités locales et régionales, en particulier en ce qui a trait à la gestion de l'urbanisation. À la demande de la FQM, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a annoncé la mise sur pied d'un comité composé de la Fédération, de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et du MAMOT, chargé de réécrire les OGAT en DDMV. Le fruit de ce travail de collaboration a mené à la proposition de la régionalisation des OGAT, recadrant au niveau des régions administratives la détermination des grandes orientations en aménagement du territoire, tout en laissant la prérogative de la planification territoriale aux MRC.

À la demande de la FQM, le MAMOT a effectué une deuxième tournée régionale, entre le 29 mai et le 29 juin, afin de valider les propositions du comité mixte FQM-UMQ-MAMOT. Le gouvernement s'est engagé à prendre en considération les commentaires des élu(e)s municipaux avant de prendre une décision finale concernant les OGAT en DDMV.

## Politique bioalimentaire

La Politique bioalimentaire 2018-2025, qui a été présentée le 6 avril dernier, a fait l'objet d'une large consultation gouvernementale des partenaires, incluant la FQM, dont le point culminant fut le Sommet sur l'alimentation en novembre 2017.

La Politique est constituée de quatre grandes orientations, dont l'une intitulée « Des territoires dynamiques contribuant à la prospérité du bioalimentaire », et dans laquelle le gouvernement encourage la concertation entre les différentes parties prenantes en agriculture sur le territoire, par le biais, principalement, des plans de développement des zones agricoles (PDZA) des MRC.

Depuis plusieurs années, la FQM réclame une meilleure reconnaissance des PDZA dans la planification du territoire agricole et demande des moyens financiers pour l'élaboration et l'actualisation de ceux-ci, mais aussi, et surtout, la mise en œuvre des projets issus de ces mêmes PDZA. Avec la Politique et le Programme de subvention visant le financement et la mise en œuvre des PDZA, doté d'une enveloppe de 16,5 millions de dollars, le gouvernement répond positivement aux demandes de la FQM.

## Modernisation de la *LQE* : une approche réglementaire qui déçoit

La mise en œuvre des modifications apportées à la *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)* par les Lois 102 et 132, sanctionnées en 2017, nécessite de modifier, remplacer ou abroger plusieurs règlements. Cette large révision du cadre réglementaire a entraîné la publication de 25 projets de règlement au cours de la dernière année.

Le 14 février 2018, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques publiait dans la Gazette officielle du Québec 24 projets de règlement nécessaires à l'application de la nouvelle *Loi sur la qualité de l'environnement*.

La Fédération québécoise des municipalités (FQM), en collaboration avec l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ), la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ), ainsi que l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ), a procédé à l'analyse de tous les règlements. Au total, la FQM a soumis des commentaires sur 11 des 25 projets de règlement.

La Fédération a été déçue de constater que l'esprit du Livre vert visant la modernisation de la *LQE* ne se retrouvait pas dans le cadre réglementaire proposé. Plusieurs irritants ont été recensés, dont l'absence de moyens visant à informer les municipalités en regard des projets se déroulant sur leur territoire, ainsi que le non-respect des compétences municipales. Par ailleurs, les projets de règlement comportent des exigences accrues engendrant une augmentation substantielle des coûts et un alourdissement du fardeau administratif pour les municipalités.

En mai, le gouvernement a procédé à la nomination de deux anciens hauts fonctionnaires, M<sup>me</sup> Suzanne Giguère et M. Jean Pronovost, afin de proposer des correctifs et bonifications aux projets de règlement. La FQM suivra attentivement l'évolution du dossier et poursuivra ses représentations auprès du gouvernement afin de s'assurer que soient respectées les compétences, l'expertise, ainsi que les capacités humaines et financières des municipalités.

---

## Règlements sur les hydrocarbures

Le 20 septembre 2017, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles publiait dans la Gazette officielle du Québec quatre projets de règlement de mise en œuvre de la *Loi sur les hydrocarbures*.

La FQM a vivement réagi au dépôt de ces projets lors de son Assemblée générale annuelle en adoptant une résolution demandant le retrait de ceux-ci et en demandant au gouvernement de reprendre l'exercice, mais avec l'implication du milieu municipal.

Concernant le cadre réglementaire proposé, la Fédération a transmis ses commentaires en décembre, et a fait part de sa préoccupation quant à l'absence de prise en compte des milieux d'insertion, autant en ce qui a trait à la conciliation des usages, à la présence humaine, à la sensibilité des écosystèmes qu'aux techniques utilisées par l'industrie.

La question de l'aménagement du territoire demeure au centre des préoccupations des membres de la FQM en matière de développement et de régulation de l'activité pétrolière et gazière, car cette dernière échappe encore aux prérogatives municipales en matière d'aménagement du territoire. La Fédération a insisté sur la nécessité que le développement des projets énergétiques, notamment ceux liés aux hydrocarbures, se fasse en conformité avec les objectifs du schéma d'aménagement et de développement de chaque MRC.

Elle a poursuivi son travail afin de faire entendre les préoccupations des municipalités dans ce dossier. La question des hydrocarbures a d'ailleurs été abordée par le président de la FQM lors d'une rencontre avec le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à la fin décembre. Mentionnons également que, lors de son passage en commission parlementaire sur le projet de loi 155 le 16 janvier 2018, M. Lehoux a réitéré la demande d'abrogation de l'article 256 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)* afin que la planification des activités minières et d'exploration d'hydrocarbures ne prédomine plus sur la planification de l'aménagement du territoire des municipalités.

Le 6 juin 2018, en réaction aux préoccupations exprimées, le gouvernement du Québec a présenté une nouvelle série de règlements qui visent à encadrer de façon encore plus rigoureuse l'exploration, l'exploitation et le stockage d'hydrocarbures se trouvant sur le territoire québécois, lesquels seront soumis à une nouvelle période de consultation. Les modifications proposées répondent en partie aux demandes formulées par la FQM, notamment l'interdiction de procéder à la fracturation dans le schiste, l'interdiction de procéder à des activités d'exploration et de production d'hydrocarbures à l'intérieur d'un périmètre d'urbanisation et la révision des distances séparatrices.

La FQM procédera à une analyse rigoureuse du nouveau cadre réglementaire proposé et poursuivra sa défense des intérêts des municipalités dans ce dossier.

---

## Commission permanente sur les enjeux urbains

Au cours de l'année, la FQM a créé la Commission permanente sur les enjeux urbains, qui est chargée d'étudier spécifiquement des problématiques communes aux municipalités de plus de 2 000 habitants et celles en croissance, et de fournir son éclairage sur des questions potentiellement abordées par les autres commissions, en tenant compte des particularités des plus grandes municipalités en milieu rural ou en banlieue de grands centres urbains.

Sous la présidence de M. Patrick Massé, maire de Saint-Lin-Laurentides, la première rencontre de la Commission s'est tenue le 23 mai 2018.

## ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES

### Forêt

Au cours de la dernière année, afin de défendre les intérêts des municipalités dont la forêt constitue le pilier économique, la FQM a été présente à toutes les instances de concertation relatives à ce sujet; que ce soit la Table des partenaires sur le bois d'œuvre, la Table des partenaires sur le caribou forestier, le Forum des partenaires de la forêt privée, ou encore le Comité de restructuration du secteur du sciage qui a produit un rapport de recommandations au ministre à l'automne.

Les représentations politiques de la FQM ont été particulièrement importantes dans un contexte où sont mises en place des mesures visant la protection du caribou forestier, qui affectent l'industrie forestière, et où les États-Unis ont décidé d'imposer de nouveaux droits compensateurs sur les exportations québécoises; cette fois, sur le papier non couché mécanique, comme le papier journal et les papiers d'impression, qui représentent annuellement plus de 1 milliard de dollars. Cette nouvelle imposition s'ajoute aux droits compensateurs déjà imposés sur les exportations de bois d'œuvre et de papier surcalandré.

## FINANCE, FISCALITÉ, ÉCONOMIE ET TOURISME

### Plateforme sur le développement territorial

En mars 2018, la FQM a entrepris de consulter ses membres en vue de l'élection québécoise de 2018. Le but de cette consultation était de préparer une plateforme municipale en développement territorial regroupant les propositions de la FQM afin de les transmettre aux principaux partis politiques.

Voici les thèmes et mesures abordés:

- L'adoption d'une loi-cadre pour assurer la reconnaissance et le respect des MRC en matière de développement local et régional;
- La révision de la relation de l'État avec les régions par un nouveau partenariat qui mettrait fin à la concentration des services de l'État dans les grands centres urbains et rétablirait une présence significative des ministères sur l'ensemble du territoire québécois;
- Le soutien par l'État, en collaboration avec les MRC et les divers projets collectifs qu'elles soutiennent, des secteurs économiques offrant des potentiels de développement. Parmi ceux-ci, mentionnons les énergies renouvelables, les économies de la forêt, le bioalimentaire et le tourisme;
- Le virage numérique doit être une réalité pour tout le Québec, incluant le Québec rural, afin de réaliser concrètement une occupation dynamique du territoire. L'accès à Internet haute vitesse et à la téléphonie cellulaire de qualité ne sont que les maillons de base de cet objectif;
- Les défis du développement sont importants et les MRC ont besoin d'outils et de moyens financiers adéquats pour les relever. L'État et les MRC doivent convenir de la manière de les combler.

Cette plateforme a été présentée lors du 3<sup>e</sup> Rendez-vous du développement local et régional et a fait l'objet d'un très large assentiment de la part des personnes présentes à cette occasion.

---

## Voirie locale

L'année 2017-2018 aura permis de faire d'importantes avancées dans le dossier de l'aide à la voirie locale. Après avoir confirmé l'admissibilité des dépenses d'entretien d'hiver pour le volet entretien, le gouvernement provincial a annoncé lors du budget de 2018 une bonification annuelle de 50 millions de dollars en ce qui concerne l'aide à la voirie locale, une mesure attendue de longue date de la part de la FQM et de ses membres. Cette bonification s'accompagnera d'une mise à jour des données utilisées pour le calcul de l'aide à l'entretien, qui fera en sorte que l'appui ira aux municipalités qui en ont le plus besoin, sans toutefois qu'aucune localité reçoive moins de soutien qu'auparavant. Également, la compensation versée par kilomètre pour les chemins à double vocation passera de 832 \$ à 2 000 \$ cette année.

De plus, le gouvernement a entendu les demandes du milieu municipal et a effectué de nombreuses modifications aux programmes de voirie, en fusionnant l'ensemble de ceux-ci sous un seul Programme d'aide à la voirie locale (PAV) et en abolissant plusieurs étapes liées au financement des plans, des devis et des projets. Ces modifications permettront de faciliter la compréhension du programme, de réduire le nombre de documents à produire par la municipalité et de raccourcir considérablement les délais.

---

## Budget du Québec

Le budget 2018 du gouvernement du Québec a permis à la FQM de faire d'importants gains qui assureront aux municipalités de pouvoir exercer pleinement leurs compétences et leur autonomie. Outre les 50 millions de dollars additionnels octroyés pour la voirie locale, le gouvernement a annoncé une bonification de 39 millions sur cinq ans à l'aide au transport collectif régional, et des investissements significatifs dans les infrastructures aéroportuaires en région (100 millions sur 5 ans) et dans l'aide au transport aérien régional (73 millions sur 5 ans).

Plusieurs mesures viendront également soutenir le développement local et régional, dont une dépense additionnelle de 90 millions de dollars afin de soutenir les initiatives visant le recrutement de travailleurs, à l'échelle des régions. Finalement, le gouvernement versera plus de 16 millions de dollars au milieu municipal pour la réalisation des plans régionaux de conservation des milieux humides, et 15 millions pour doter les municipalités qui n'en disposent pas d'une cartographie de leurs zones inondables.

---

## Stratégie d'occupation dynamique du territoire 2018-2022

La FQM a été très active dans la démarche de renouvellement de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité du territoire afin que l'engagement d'intégrer les priorités d'intervention identifiées par les régions dans la Stratégie soit respecté. En effet, comme en fait foi le document déposé à l'Assemblée nationale, la stratégie gouvernementale porte toutes les priorités retenues lors des consultations animées par les élu(e)s municipaux réunis au sein des tables régionales des préfets, ou leur équivalent. Les élu(e)s ont ainsi démontré leur capacité à se mobiliser et à mobiliser leurs concitoyens dans une vision commune de développement de leur territoire. La Fédération a de cette façon établi la pertinence de ses demandes initiales, à savoir de faire reconnaître les tables des préfets comme lieux de concertation régionale par le gouvernement du Québec.

## Fonds d'appui au rayonnement des régions

La première année de mise en œuvre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), confiée aux tables des préfets, telle que revendiquée par la FQM, aura été couronnée de succès. En un temps record, les élu(e)s ont su mobiliser leurs partenaires afin d'établir les enjeux prioritaires et de procéder sans délai aux appels de projets et à la conclusion d'ententes sectorielles, de façon à ce que soient engagés les 30 millions de dollars prévus pour la première année de mise en œuvre du FARR. Sur ce point, la FQM a fait de nombreuses représentations et utilisé toutes les tribunes pour demander au gouvernement provincial que le FARR soit converti en un véritable fonds, au lieu d'être un programme, à l'instar du Fonds de la Capitale nationale tout comme celui pour la métropole, permettant ainsi que les sommes non engagées soient reconduites les années subséquentes. Le Budget 2018-2019 aura en partie répondu à la demande de la FQM, annonçant qu'une mécanique de report des sommes résiduelles sera convenue avec les partenaires municipaux, ce que la FQM veillera à obtenir pour l'année en cours.

## Actions de la Table de concertation sur le développement local et régional

Mis en place en 2016, en collaboration avec l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ), la Table de concertation sur le développement local et régional (TCDLR) vise à épauler les élu(e)s municipaux et à assister les MRC dans leur mission de développement local et régional. Cette instance était présidée depuis sa création par M. Jacques Demers, alors vice-président de la FQM et préfet de la MRC de Memphrémagog. Depuis le 13 mars dernier, M<sup>me</sup> Nadia Minassian, préfète de la MRC du Rocher-Percé, est devenue la nouvelle présidente de la TCDLR et M. Martin Thibert, maire de Saint-Sébastien, est le second élu à cette table.

Parmi les plus importantes démarches de 2017-2018, notons l'embauche du coordonnateur au développement local et régional, M. Jocelyn St-Jean. En plus d'assurer le bon fonctionnement de la TCDLR, ce dernier a travaillé à la mise en œuvre du plan d'action de celle-ci et à diverses autres réalisations de la FQM en lien avec le développement local et régional. Ces actions de la TCDLR et de la FQM sont principalement :

- la préparation et la tenue du 3<sup>e</sup> Rendez-vous du développement local et régional à Québec le 25 avril dernier;
- l'élaboration et la diffusion des 7 Cafés Web de la saison automne-hiver 2017-2018;
- le lancement des travaux du Comité des indicateurs de performance, visant à identifier les meilleures données à recueillir afin de mettre en valeur le travail des services de développement des MRC, dans la perspective d'évaluation des programmes des Fonds locaux d'investissement (FLI) et des Fonds de développement des territoires (FDT);
- le lancement d'une infolettre en développement local et régional;
- le suivi du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat (PAGE), et particulièrement de la mesure 4 de ce plan portant sur les Pôles régionaux d'innovation;
- la mise sur pied d'un comité de liaison FQM-MESI-MAMOT\*;
- la mise sur pied des rencontres des présidents des tables des préfets des diverses régions du Québec;
- la Table a également suivi de près la mise en place du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) dans toutes les régions du Québec.

Finalement, les membres de la TCDLR resteront à l'affût de toutes les informations pouvant toucher le développement territorial.

\*FQM: Fédération québécoise des municipalités

MESI: ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

MAMOT: ministère des Affaires municipales

et de l'Occupation du territoire



## Congrès

La 76<sup>e</sup> édition de notre Congrès annuel a réuni plus de 1 540 participants venus des quatre coins du Québec. Ayant pour thème *Fiers de notre monde*, cet événement tenu au Centre des congrès de Québec du 28 au 30 septembre 2017, a été l'occasion d'échanges fructueux sur les enjeux qui confrontent les municipalités.

Le plus grand rassemblement d'élu(e)s municipaux au Québec qui se déroulait quelques semaines avant le scrutin municipal a permis aux congressistes d'aborder en ateliers un grand nombre de sujets, tels le transport interrégional, la Politique énergétique, les changements climatiques et le développement des régions.

La Soirée Gala a remporté encore une fois la faveur des congressistes, et elle a permis de mettre en vedette leurs réalisations et de souligner le mérite de nos élu(e)s.

La *Grande Conférence* du samedi matin accueillait quant à elle les commentateurs Paul Larocque et Mario Dumont. Ces deux observateurs privilégiés de l'actualité ont traité de communication à l'ère des médias sociaux, de même que du rôle de l'élu(e), particulièrement en région. Ce rendez-vous a reçu un accueil très favorable et a permis d'entendre le point de vue de ceux qui commentent quotidiennement les affaires publiques.

## Salon affaires municipales

Faciliter les rencontres et les échanges entre les acteurs du milieu municipal et les partenaires d'affaires qui opèrent dans les différents secteurs d'activités touchant les municipalités, telle est la vocation du Salon affaires municipales.

Son succès grandissant d'année en année — avec plus de 200 exposants et la participation de plus de 1 500 visiteurs — illustre que sa mission est atteinte; le Salon affaires municipales continue donc de s'imposer comme l'événement de référence en matière d'achats municipaux au Québec. La FQM déploie toutes ses énergies pour offrir à ses membres la possibilité de rencontrer et de discuter avec un large éventail d'entreprises de produits et services.



M. Richard Lehoux, président de la FQM de 2014 à 2018, lors de l'ouverture du Congrès 2017 au Centre des congrès de Québec.



**Signataires de la déclaration commune lors du Forum** (de gauche à droite à partir de la rangée du haut): Patrick Lavoie, chercheur sénior, Groupe Durabilité et développement durable, FPInnovations; Jacques Smith, président, Regroupement des zecs; Pierre-Maurice Gagnon, président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec; Rénaud Bernier, président du Regroupement des sociétés d'aménagement du Québec; Francis Lessard, Fédération des producteurs acéricoles du Québec; Francis Fournier, directeur du Laboratoire de recherche et chargé de projet, Biopterre; Gérald Beaulieu, directeur de Cecobois; Amélie Saint-Laurent Samuel, coordonnatrice, Vision Biomasse Québec; Lyz Beaulieu, présidente du Regroupement des communautés forestières de la FQM; Richard Lehoux, président de la FQM (au moment de la signature de la Déclaration); Denis Lebel, président-directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec; Luc Bouthillier, professeur titulaire et chercheur, département des sciences du bois et de la forêt, Université Laval; Martin Béland, président, Fédération québécoise des coopératives forestières.

**(Absent de la photo)** Serge Harvey, directeur général, Agence de développement des communautés forestières ilnu et jeannoise, Forêt modèle du Lac-Saint-Jean.

## Forum des communautés forestières et Déclaration commune

Initié par le Regroupement des communautés forestières de la FQM, le Forum des communautés forestières, tenu à Québec le 28 novembre 2017 sous le thème *S'engager pour développer les économies de la forêt*, a connu un franc succès.

Ce Forum, qui a réuni plus de 130 élu(e)s, experts, chercheurs et représentants de l'industrie, s'est conclu par la signature d'une déclaration commune de l'ensemble des partenaires présents. Cette déclaration propose des engagements concrets en faveur du soutien et du développement de toutes les activités économiques issues de la forêt.

Elle se décline sous quatre grands axes d'intervention: conserver et favoriser l'industrie forestière, intégrer davantage de bois dans les projets municipaux d'énergie et de construction, aménager la forêt pour combattre les changements climatiques et développer les économies de la forêt.

À la suite du Forum, plus de 130 municipalités et MRC ont adopté des résolutions d'appui à la Déclaration.

Au cours des prochains mois, la FQM poursuivra son action visant la réalisation des engagements et propositions issus de la Déclaration commune du Forum des communautés forestières de 2017 et sensibilisera les partis politiques à l'importance de mettre des mesures concrètes en place.

### Guide sur l'utilisation du bois dans les constructions municipales

Dans la foulée du Forum, et pour soutenir les municipalités, un partenariat a été conclu entre la FQM, le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) et le Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois) pour la publication d'un guide démontrant les possibilités et les bénéfices du bois dans les constructions municipales.

Le guide est présentement en élaboration et sera rendu disponible d'ici la fin de 2018.

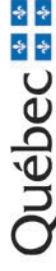
# FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

28 NOVEMBRE 2017



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

En partenariat avec



# S'ENGAGER POUR DÉVELOPPER LES ÉCONOMIES DE LA FORÊT

## DÉCLARATION COMMUNE

Les économies de la forêt publique et privée, de toutes tenures, procurent des emplois directs à plus de 106.000 personnes et représentent 2,8% de l'économie québécoise. Elles forment un des piliers du Québec moderne. L'industrie forestière, tant sylvicole que de transformation, pourvoit toujours la grande majorité de ces emplois, mais la forêt est aussi synonyme d'innovation et d'entrepreneuriat. En effet, les entreprises liées aux nouvelles utilisations de la fibre et celles qui exploitent durablement les autres ressources de la forêt connaissent une progression constante. Que ce soit les avancées technologiques dans le bois d'œuvre, l'engagement pour les produits de l'étable, la diversification des activités de récolte et le renouvellement de l'encadrement de l'exploitation durable des forêts, les activités de chasse et de pêche, des initiatives surgissent de tous les territoires et insufflent un vent de fierté dans le Québec des régions.

## 1

### CONSERVER ET FAVORISER UNE INDUSTRIE ESSENTIELLE

#### UNE INDUSTRIE ESSENTIELLE QUI DOIT ÊTRE SOUTENUE!

L'industrie forestière a grandement contribué à la constitution du Québec des régions. Cette industrie définit l'économie d'un grand nombre de communautés et ses activités sont essentielles à la mise en valeur et à l'utilisation durable des ressources.

Les parties prenantes associées au Forum, les municipalités et les MRC du Québec des régions en particulier, renouvellent leur appui envers l'industrie forestière et les initiatives des gouvernements du Québec et du Canada en cette période trouble marquée entre autres par les mesures protectionnistes des États-Unis.

## 2

### DES MESURES CONCRÈTES POUR INTÉGRER DAVANTAGE DE BOIS DANS LES PROJETS MUNICIPAUX D'ÉNERGIE ET DE CONSTRUCTION

#### UN ENGAGEMENT À UTILISER DAVANTAGE DE BOIS

Appuyer notre industrie n'est pas seulement un geste politique. Les municipalités et les MRC ont aussi des moyens pour encourager les entrepreneurs québécois qui mettent en valeur une de nos principales ressources.

Ainsi, les municipalités et les MRC du Québec s'engagent à intégrer un maximum de bois d'œuvre, de bois d'ingénierie et de bois d'apparence produit au Québec dans leurs projets de construction, ainsi que de la biomasse forestière résiduelle pour le chauffage de leurs bâtiments. Cet engagement signifie que les appels d'offres privilégieront l'utilisation du bois ou de la biomasse forestière résiduelle pour la construction et le chauffage, lorsque cela sera techniquement et économiquement possible.

#### DES MOYENS CONCRÈTS POUR ACCROÎTRE L'UTILISATION DE BOIS DANS LES PROJETS DES MUNICIPALITÉS

Pour soutenir les municipalités dans la réalisation de cet engagement, la Fédération québécoise des municipalités, le Conseil de l'industrie forestière du Québec et le Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (CECOBOIS) publieront un guide démontrant les possibilités et les bénéfices du bois dans les constructions municipales. Vision Biomasse Québec offrira aussi des formations aux municipalités concernant les avantages, les caractéristiques, les bonnes pratiques, ainsi que les démarches de réalisation des chaufferies à la biomasse forestière résiduelle.

La réalité des régions s'est profondément transformée ces dernières années et de l'économie de la forêt, nous en sommes maintenant aux économies de la forêt. De plus, tous ont compris les avantages de la concertation des acteurs et de la conciliation des activités pour mettre à profit le territoire mis à notre disposition. L'utilisation optimale et durable de toutes les ressources constitue donc le meilleur moyen pour favoriser l'épanouissement des communautés, des entreprises et des citoyens qui bâtissent tous les jours le Québec des régions.

**UNE BONIFICATION DES PROGRAMMES POUR LES MUNICIPALITÉS QUI UTILISERONT DAVANTAGE DE BOIS DANS LEUR PROJET**  
Les gouvernements du Québec et du Canada doivent aussi s'associer à cet effort d'utilisation du bois dans les projets municipaux d'énergie et de construction. Les gouvernements doivent donc bonifier les programmes d'infrastructures pour les municipalités et les MRC qui intégreront davantage de bois d'œuvre et/ou du bois d'ingénierie produit au Québec dans leur projet de construction et/ou qui choisiront de chauffer leurs infrastructures avec de la biomasse forestière résiduelle.

### 3 AMÉNAGER LA FORÊT POUR COMBATTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

#### UTILISER LE FONDS VERT POUR ACCROÎTRE LES TRAVAUX SYLVICOLES AU QUÉBEC

Depuis la mise en place du Fonds vert, les investissements en matière de transport sont largement priorités. Or, comme chaque arbre est un puissant capteur de carbone, des investissements sylvicoles à grande échelle constitueraient un moyen particulièrement efficace dans la lutte contre les changements climatiques, en plus de favoriser la régénérescence de nos forêts et l'utilisation du plein potentiel du territoire pour favoriser le développement des régions.

Une stratégie gagnante devant comporter plusieurs moyens, le gouvernement du Québec doit donc reconnaître la forêt comme vecteur essentiel de la lutte aux changements climatiques et consacrer une partie du Fonds vert à des investissements accrus en travaux sylvicoles afin d'augmenter la possibilité forestière de nos territoires, et ainsi, accroître la culture, la récolte et la production.

### 4 DÉVELOPPER LES ÉCONOMIES DE LA FORÊT

#### DES BUDGETS POUR SOUTENIR LA DIVERSIFICATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCONOMIES DE LA FORÊT

La forêt offre de plus en plus de possibilités pour la diversification économique des régions. Partout des entreprises démarrent et des projets se réalisent en utilisant et en optimisant les diverses ressources de la forêt. Les gouvernements du Québec et du Canada doivent soutenir cet élan et prévoir des sommes importantes dans leur prochain budget pour favoriser l'utilisation de toutes ces richesses au profit des communautés forestières du Québec.

#### DES MRC QUI BONIFIERONT LEUR SOUTIEN

Les MRC sont responsables du développement de leur territoire. Leurs moyens sont limités, mais les gens qui animent leurs services de développement démontrent une ténacité remarquable dans leurs efforts à soutenir les entrepreneurs de leur région. Témoins des opportunités qu'offrent les autres ressources de la forêt, les MRC s'engagent à mettre en place des conditions favorables à leur développement. Accompagnement accru, réglementation et formation adaptées, financement de projet, cet effort s'appuiera sur un partenariat des parties prenantes.

#### DE NOUVEAUX BUDGETS POUR ACCOMPAGNER ET SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT DES ÉCONOMIES DE LA FORÊT

L'économie des autres ressources de la forêt s'appuie sur des entrepreneurs dynamiques et innovants qui développent de nouveaux produits et de nouveaux marchés. Ces entrepreneurs doivent être accompagnés et soutenus. Aussi, le gouvernement du Québec doit prévoir un financement supplémentaire pour les services de développement des MRC afin d'accroître leurs efforts d'accompagnement des entrepreneurs et de soutien aux projets innovants dans l'utilisation de toutes les ressources de la forêt.

## SIGNATAIRES

  
Richard Lehoucq, président, Région québécoise des municipalités

  
Patrick Lavoie, membre conseil, Centre Durable et Développement Local, Innovations

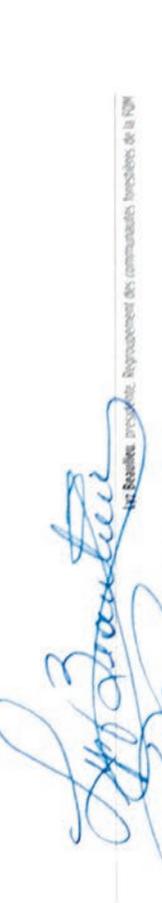
  
Denis LeBlond, directeur général, Centre de recherche forestière du Québec

  
Pierre-Maurice Gagnon, président, Fédération des producteurs forestiers du Québec

  
Jacques Smith, président, Regroupement des MRC

  
Francis Lessard, président, Syndicat des producteurs agricoles des Appalaches - Bascoie - L'Anse-au-Loup

  
Renaud Bernier, président, Regroupement des sociétés d'aménagement du Québec

  
Luc Bouchard, président, Regroupement des communautés forestières de la RMQ

  
Francis Beaudet, directeur, Laboratoire de Québec, Innovations

  
Maxim Baril, professeur de recherche et d'usage de produit, Bioptac

  
Luc Bouchard, professeur titulaire, chercheur, administrateur des sciences du bois et de la forêt, Université Laval

  
Martin Boivin, président, Fédération québécoise des coopératives forestières

  
Amelie St-Onge, présidente, Réseau Biomasse Québec

  
Serge Harvey, directeur général, Agence de développement des communautés forestières littorales et parois, Forêt mobile du Lac-Saint-Jean

## Colloque sur la sécurité ferroviaire

Le Colloque sur la sécurité ferroviaire: *Pour préparer et protéger nos municipalités*, organisé en collaboration avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) et le Canadien National (CN), s'est tenu le 23 mars dernier au Centre sportif de Lac-Mégantic. L'événement, qui a réuni plus d'une centaine d'intervenants concernés par les enjeux de sécurité et de la gestion des risques, a permis d'effectuer un survol complet des divers aspects à prendre en compte concernant le transport des matières dangereuses par train.

Les échanges fructueux ont permis de dégager un consensus sur les actions à entreprendre par les municipalités, les gouvernements (provincial et fédéral) et les acteurs de l'industrie ferroviaire, sur des sujets aussi variés que la révision des règlements — et surtout leur application — le partage de l'information sur le transport des matières dangereuses en amont et en temps réel, la formation des premiers intervenants et la gestion des risques.

Bien que le ministre fédéral des Transports, M. Marc Garneau, ait dû annuler sa présence à l'événement pour des raisons parlementaires, il est à souligner que le premier ministre, M. Justin Trudeau, a annoncé le jour même du Colloque l'engagement de son gouvernement à construire la voie de contournement du centre-ville de Lac-Mégantic.



M. Jacques Demers, président de la FQM, lors du Colloque sur la sécurité ferroviaire à Lac-Mégantic le 23 mars 2018.

## Assemblées des MRC

La FQM a tenu deux assemblées des MRC, l'une en novembre 2017 à Québec et l'autre en juin 2018 à Mont-Tremblant. Celle de novembre a permis d'accueillir près d'une trentaine de nouveaux préfets suite aux élections municipales de l'automne 2017. Ce fut aussi l'occasion de recevoir trois ministres: M<sup>me</sup> Dominique Anglade, M. Stéphane Billette et M. Pierre Moreau. D'importants dossiers ont été traités, comme le développement des technologies numériques et l'encadrement des activités d'exploration gazière et pétrolière. Quant à l'assemblée des MRC de juin, celle-ci s'est tenue dans le cadre enchanteur de Mont-Tremblant. À cette occasion, le rôle de la Commission de protection du territoire agricole du Québec a été discuté en présence de son nouveau président, M. Stéphane Labrie. L'importante question de la réglementation visant la protection des milieux humides et hydriques a également retenu l'attention lors d'une présentation par des dirigeants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Enfin, c'est lors de cette assemblée que fut présenté le projet de la plateforme municipale de la FQM, complétant ainsi l'exercice de consultation entrepris en mars.



Les ministres M. Stéphane Billette et M<sup>me</sup> Dominique Anglade, lors de l'AMRC du 29 novembre 2017 à Québec.

## Symposium sur la gestion des actifs municipaux

En partenariat avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM), la FQM a élaboré un programme de sensibilisation à la gestion des actifs municipaux. Trois modules de formation en ligne ont été proposés aux acteurs municipaux; ce parcours de formation était un préambule au Symposium sur la gestion des actifs qui s'est tenu à Mont-Tremblant, le mardi 5 juin 2018, en marge de l'Assemblée des MRC.

Le Symposium a offert aux élu(e)s et aux directeurs et directrices une tribune pour présenter leurs initiatives en la matière, et ainsi partager leurs expériences respectives et leurs impacts sur leur communauté.

Sur la base de ce succès, un deuxième programme, issu d'un nouveau partenariat avec la FCM, a été conclu au début de juillet 2018.

## 3<sup>e</sup> Rendez-vous du développement local et régional

Le 3<sup>e</sup> Rendez-vous du développement local et régional s'est tenu le 25 avril 2018. À nouveau, il regroupait près de 250 préfètes, préfets, directrices générales, directeurs généraux et professionnels du développement des MRC et des CLD du Québec.

Cet événement annuel devient un incontournable pour nos membres. Il avait comme thème cette année: *Agir pour nos territoires*. Son contenu étoffé était axé autour de 4 grands thèmes de conférences:

- ▶ Main-d'œuvre et développement local et régional;
- ▶ Fonds locaux FLI et FLS: maximiser leur utilisation;
- ▶ Les services marchands de proximité: enjeux et solutions;
- ▶ Situation économique des régions.



M<sup>me</sup> Nadia Minassian, présidente de la TCDLR et préfète de la MRC du Rocher-Percé, lors du 3<sup>e</sup> rendez-vous du développement local et régional, le 25 avril 2018 à Québec.

Leur contenu fut livré par 14 conférenciers issus de différents partenaires gouvernementaux, de services de développement de MRC ou de CLD, de représentants d'entreprises ou d'organismes liés à ceux-ci et du personnel de la FQM.

L'accent porté par les ministres présents, soit M<sup>me</sup> Dominique Anglade et M. Stéphane Billette, sur la reconnaissance des gouvernements de proximité que sont les MRC, et le rôle essentiel de porte d'entrée de l'entrepreneuriat que jouent les services de développement des MRC, qu'ils soient intégrés ou non, ont été perçus par les participants comme un signal fort en faveur d'une concordance des actions gouvernementales avec cette reconnaissance.

La dernière partie de la journée était, pour l'essentiel, réservée à la présentation par la FQM de son projet de plateforme en développement territorial en vue des prochaines élections provinciales. Ce projet a reçu un fort assentiment de la part de tous les participants.

## Rendez-vous du président

Avec l'élection d'un nouveau président de la FQM en février 2018, la tournée des Rendez-vous du président s'est amorcée le 1<sup>er</sup> mars dans la MRC de La Jacques-Cartier. Au total, huit MRC ont été visitées de mars à juin. Près de la moitié du Québec a été parcouru en passant par l'Outaouais, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Montérégie et le Bas-Saint-Laurent. Cette tournée fut l'occasion pour le président d'échanger avec plus de 200 personnes et de consulter les membres sur la plateforme électorale municipale. Cet exercice est très apprécié des membres, et il permet de réels échanges sur les enjeux locaux et régionaux.



M. Jacques Demers, président de la FQM, accompagné du préfet de la MRC de L'Érable, M. Sylvain Labrecque, des administrateurs pour le Centre-du-Québec, ainsi que du personnel de la FQM lors du Rendez-vous du président de la MRC de L'Érable le 28 mai 2018.



## Le développement des compétences

L'automne 2017 a marqué un moment important dans le secteur du développement des compétences.

En septembre 2017, les parcours de formation proposés ont permis, sur la scène du Centre des congrès de Québec, de décerner 55 diplômes d'administrateur municipal et d'accueillir le premier lauréat du diplôme d'administrateur en leadership municipal.

Toujours à l'automne, et pour proposer une offre pertinente et adaptée aux attentes et aux besoins de la nouvelle cohorte d'élu(e)s issue des urnes en novembre 2017, un Certificat en compétences municipales a été créé, regroupant quatre cours indispensables à la prise de fonction des nouveaux édiles municipaux.

Enfin, de l'automne 2017 au printemps 2018, la FQM a formé plus de 5 000 participants, partout au Québec; parallèlement, elle a enrichi son offre de deux formations en ligne — «Le comportement éthique» et «Les rôles et responsabilités des élu(e)s».

### Le développement des compétences de la FQM en chiffre cette année!

- 5 000 participants aux formations proposées aux élu(e)s, aux gestionnaires et aux officiers;
- 100 cours différents composent l'offre en salle ou en ligne (cours en ligne, conférence Web, café Web);
- 500 sessions inscrites au calendrier public ou proposées en cours privés à la demande.

## Service en ressources humaines et relations du travail

Le service continue sa croissance et peut maintenant compter sur l'expertise de trois avocates exerçant en droit du travail et de l'emploi, ainsi que sur celle de trois conseillères en ressources humaines. Ce service est exclusif aux membres de la Fédération, qui lui ont confié plus de 200 dossiers au cours de la dernière année. Ces membres ont ainsi obtenu du soutien en gestion des ressources humaines, en droit du travail et de l'emploi, en recrutement de personnel, en élaboration de structures salariales et dans la réalisation de leurs exercices d'équité salariale. À l'automne 2018, le service innove en produisant les résultats d'une enquête de rémunération effectuée auprès des élu(e)s municipaux.

### Un service unique!

- Une heure de consultation gratuite
- Une enquête de rémunération des élu(e)s et employé(e)s municipaux
- Un service de DG remplaçant
- Des tarifs avantageux

## Service d'assistance juridique FQM/MMQ

Le premier janvier 2018, La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) et la Fédération ont procédé à la création d'un service d'assistance juridique commun. Ce service compte sur l'expertise d'avocats qui pratiquent exclusivement en droit municipal. Ils répondent ainsi aux besoins des membres des deux organisations, particulièrement en matière de relations contractuelles, d'application règlementaire et d'accès à l'information. Puisque ce service s'inscrit dans une perspective de prévention des risques assurés par La Mutuelle, les quatre premières heures de consultation annuelle sont gratuites pour ses membres sociétaires. Il s'agit d'un service fort apprécié qui traite mensuellement plus d'une cinquantaine de demandes des membres et qui développe des guides et outils exclusifs pour les appuyer au quotidien.

### Rédaction et analyse

- Ententes
- Appels d'offres
- Règlements
- Politiques
- Contrats

## La Mutuelle des municipalités du Québec



2018 marque le 15<sup>e</sup> anniversaire de fondation de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), et ceux et celles qui ont participé à sa création peuvent être particulièrement fiers du chemin parcouru depuis le moment où il était devenu très difficile pour les municipalités d'accéder à de l'assurance. Ainsi, de 411 membres en 2003, elle en compte aujourd'hui plus de 1 100, et affiche actuellement un volume de primes de près de 42 millions de dollars, comparativement à 5 millions de dollars lors de son premier exercice.

En 2017, la MMQ a connu un taux de croissance du nombre de ses membres de 3%. Cette hausse est attribuable à l'exceptionnelle fidélité de ceux-ci, avec un taux de rétention de 99,6%, mais également à l'adhésion de 36 nouveaux membres.

La gestion des risques est au cœur de la mission de la MMQ. Ainsi, devant la progression significative de l'utilisation des outils technologiques par les municipalités, il est apparu nécessaire de lancer un produit d'assurance offrant la protection requise pour faire face aux cyberrisques.

De plus, 25 améliorations ont été apportées à la police d'assurance La Municipale<sup>MD</sup>, notamment le retrait de la règle proportionnelle qui s'appliquait lors d'une perte partielle en assurance des biens.

Sur le terrain, 9 préventionnistes ont effectué plus de 350 visites de lieux, promulgué plus de 1 100 conseils techniques et offert gratuitement près de 30 formations qui ont rejoint 650 participants.

Au cours des prochains mois, la MMQ déploiera son action autour de trois grandes priorités, que sont l'instauration de services répondant à l'évolution des besoins de ses membres, la sensibilisation accrue aux cyberrisques et la prévention des aléas liés aux catastrophes qui peuvent survenir dans les municipalités.

## La coopérative d'informatique municipale



Fortement appuyée par plus de 255 membres, la nouvelle Coopérative d'informatique municipale (CIM) vient de terminer sa première année d'existence à la hauteur de ses attentes. L'année 2017 a permis la mise en place du tout premier conseil d'administration de la CIM, exclusivement formé de représentants du milieu municipal et comptant 11 membres. À cela, un comité de gestion s'ajoute en appui à la direction dans les étapes de mise en marché des nouveaux produits.

Du côté des opérations, l'avancement de la nouvelle plateforme dédiée au service d'évaluation a permis d'effectuer plusieurs présentations aux membres actuels ainsi qu'à plusieurs nouveaux. En novembre dernier, une rencontre permettait aux usagers de constater les choix et capacités technologiques de la nouvelle plateforme. Avec la participation aux deux principaux congrès du milieu municipal — celui de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et celui de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) —, les rencontres effectuées se sont conclues par une visibilité des plus prometteuses pour l'avenir de la CIM. Déjà pour 2018, la hausse de la clientèle s'avère d'une importance remarquable pour la Coopérative.

À la fin de 2017, un déménagement rendu nécessaire a eu lieu à Saint-Henri-de-Bellechasse. Le déménagement a permis à la CIM d'obtenir l'espace nécessaire à ses besoins futurs et un milieu de travail adapté à la réalité des technologies de l'information.

Depuis sa mise sur pied par la FQM en janvier 2017, la CIM a su maintenir la qualité des services offerts et prévoir le futur pour ses membres. Avec les investissements en recherche et développement pour sa nouvelle plateforme Web, les membres usagers des services d'évaluation foncière profiteront dès la fin de 2018 du nouveau produit. Ainsi, par ses résultats, la CIM confirme l'efficacité de la formule coopérative mise en place.

## Un régime d'assurance collective plus accessible et plus performant

Créé en 1990, le Régime d'assurance collective ADMQ/FQM est le seul véritable regroupement provincial permettant d'assurer avantagement les élu(e)s et les employé(e)s municipaux, incluant les employé(e)s saisonniers.

À ce jour, plus de 279 municipalités, MRC et organismes adhérent au régime, représentant ainsi 2 100 assuré(e)s.

Le choix de rapatrier à l'interne la gestion du régime en 2017, combiné au nouvel appel d'offres qui a conduit à choisir La Capitale pour assurer les membres adhérents à partir de 2018, permet d'atteindre le double objectif ambitieux fixé par la FQM : développer une gouvernance plus performante tout en réalisant des économies importantes pour les membres.

Un service adapté, à un prix accessible!

### 5 bonnes raisons d'adhérer au régime proposé par la FQM

- Un régime complet offert aux employé(e)s et élu(e)s municipaux;
- Un meilleur contrôle des coûts;
- La possibilité d'assurer les employé(e)s saisonniers (plus de 6 mois de travail);
- Un taux de protection pour les forfaits conjoint et monoparental;
- La possibilité d'assurer un(e) seul(e) employé(e).

## Service d'achat municipal



Cette année, de nouveaux partenaires ont joint le Service d'achat municipal (SAM) : Purolator pour les services de messagerie, Les Entreprises Bourget pour les travaux de construction et d'entretien de voirie et Énergère pour la conversion d'éclairage de rues à la DEL.

Ainsi, les nouvelles bases posées en 2016 ont porté leurs fruits : fort de ses nouveaux outils, dont le site SAM.ca et l'infolettre hebdomadaire, le SAM offre désormais une palette de 13 partenaires diversifiés qui trouvent un écho très favorable auprès des municipalités et des MRC du Québec.

Vous avez en effet été nombreuses et nombreux à participer activement aux Rendez-vous du SAM dont la « caravane » s'est déplacée à votre rencontre partout au Québec!

### Les partenaires du SAM

- **Aménagement urbain:** Leblanc Illuminations-Canada
- **Essence:** Pétrolière Impériale Esso
- **Éclairage public intelligent:** Énergère
- **Fournitures de bureau:** Staples Avantage
- **Gestion de l'eau:** Aquatech, Société de gestion de l'eau
- **Location et vente de véhicules neufs et usagés:** Location Sauvageau
- **Messagerie:** Purolator — Postes Canada
- **Mutuelle SST:** FQM Prévention — Mutuelle SST — MEDIAL Services-Conseils-SST
- **Pneus:** Goodyear
- **Publication juridique:** Recueil LE RÈGLEMENT MUNICIPAL par Prévost Fortin D'Aoust avocats
- **Téléphonie cellulaire:** Bell Mobilité — Solutia Télécom
- **Voie:** Les Entreprises Bourget

la  
composition  
des  
instances

## Conseil d'administration

En date du 1<sup>er</sup> février 2018

### Région 01 — Bas-Saint-Laurent

M. Martin Landry, maire d'Albertville

M. Gilbert Pigeon, maire de Saint-Eugène-de-Ladrière

M. Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska et 1<sup>er</sup> vice-président de la FQM

### Région 02 — Saguenay — Lac-Saint-Jean

M. Gérald Savard, maire de Bégin et préfet de la MRC Le Fjord-du-Saguenay

M. Luc Simard, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine

### Région 03 — La Capitale-Nationale

M. Gaston Arcand, maire de Deschambault-Grondines

M. Pierre Tremblay, maire de Les Éboulements

### Région 04 — Mauricie

M. Larry Bernier, maire de Lac-Édouard

M. Luc Dostaler, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

### Région 05 — Estrie

M. Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, préfet de la MRC de Memphrémagog et président de la FQM

M. Patrice Desmarais, maire du Canton de Valcourt

M. Robert G. Roy, préfet de la MRC du Haut Saint-François

### Région 07 — Outaouais

M. Luc Desjardins, maire de Ripon

M<sup>me</sup> Chantal Lamarche, préfète de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

### Région 08 — Abitibi-Témiscamingue

M. Jaclin Bégin, maire de Sainte-Germaine-Boulé et préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest

M<sup>me</sup> Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue

### Région 09 — Côte-Nord

M<sup>me</sup> Micheline Anctil, mairesse de Forestville

M. Luc Noël, préfet de la MRC de Minganie

### Région 11 — Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Gaspésie)

M<sup>me</sup> Nadia Minassian, préfète élue de la MRC du Rocher-Percé

M<sup>me</sup> Délicsa Ritchie-Roussy, mairesse de Murdochville

### Région 11 — Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Îles-de-la-Madeleine)

M. Jonathan Lapierre, maire des Îles-de-la-Madeleine, président de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et 2<sup>e</sup> vice-président de la FQM

### Région 12 — Chaudière-Appalaches

M. Normand Côté, maire de Saint-Flavien et préfet de la MRC de Lotbinière

M. Jean-François Pelletier, maire de L'Islet

M. Normand Roy, maire de Saint-Éphrem-de-Beauce et préfet de la MRC de Beauce-Sartigan

M. Réal Turgeon, maire de Saint-Isidore

### Région 14 — Lanaudière

M<sup>me</sup> Audrey Boisjoly, mairesse de Saint-Félix-de-Valois

M. Louis-Charles Thouin, préfet de la MRC de Montcalm

### Région 15 — Laurentides

M. Georges Décarie, maire de Nominingue

M. André Genest, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut

M. Steven Larose, maire de Montcalm

### Région 16 — Montérégie (La Haute-Yamaska)

M. Albert Santerre, maire de Saint-Ignace-de-Stanbridge

### Région 16 — Montérégie (Le Haut-Richelieu)

M. Martin Thibert, maire de Saint-Sébastien

### Région 16 — Montérégie (Le Suroît)

M. Patrick Bousez, maire de Rivière-Beaudette et préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

### Région 16 — Montérégie (Pierre-De Saurel)

M<sup>me</sup> Francine Morin, mairesse de Saint-Bernard-de-Michaudville et préfète de la MRC Les Maskoutains

### Région 17 — Centre-du-Québec

M. Lionel Fréchette, maire de Sainte-Hélène-de-Chester

M. Raymond Noël, maire de Saint-Célestin

M. Guy St-Pierre, maire de Manseau

### Municipalités de plus de 10 000 habitants

M. Patrick Massé, maire de Saint-Lin-Laurentides

### Municipalités bilingues

M. Scott Pearce, maire du Canton de Gore et préfet de la MRC d'Argenteuil

### Communauté métropolitaine de Québec

M. Pierre Renaud, maire de Beauport

### Communauté métropolitaine de Montréal

M. Martin Dulac, maire de McMasterville

### Conseil d'administration de la Coopérative d'informatique municipale (CIM)

M. Martin J. Côté, maire de Saint-Lazare-de-Bellechasse et vice-président de la CIM

**Conseil d'administration de  
La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)**

M. Louis-Georges Simard, maire de Rivière-Ouelle  
et vice-président de la MMQ

**Commission permanente  
sur l'aménagement du territoire,  
l'agriculture et l'environnement**

**Représentants élus provenant du conseil d'administration**

M. Albert Santerre, maire de Saint-Ignace-de-Stanbridge,  
président

M. Scott Pearce, maire du Canton de Gore, vice-président

M. Patrice Desmarais, maire du Canton de Valcourt

M. Gilbert Pigeon, maire de Saint-Eugène-de-Ladrière

M. Jean-Guy Poirier, maire de Saint-Siméon, préfet de la  
MRC de Bonaventure

M. Ronald Provost, maire de Brébeuf

**Représentants élus de conseils municipaux  
de municipalités membres**

M. Michel Isabelle, maire de Yamachiche

M. Lionel Fréchette, maire de Sainte-Hélène-de-Chester,  
préfet de la MRC d'Arthabaska

M<sup>me</sup> Renée Rouleau, mairesse de Saint-Georges-de-  
Clarenceville

**Directeur général d'une municipalité membre**

M. Félix Caron, directeur général de la ville de Percé

**Directrice générale d'une MRC membre**

M<sup>me</sup> Joane Saulnier, directrice générale de la MRC  
du Haut-Richelieu

**Siégeant d'office**

M. Richard Lehoux, maire de Saint-Elzéar, préfet de  
la MRC de La Nouvelle-Beauce et président de la FQM

M. Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-  
Hatley, préfet de la MRC de Memphrémagog  
et vice-président de la FQM

M. Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska  
et vice-président de la FQM

**Conseiller FQM**

M. Jean-Louis Tedone

**Commission permanente  
sur le développement social,  
les institutions et la démocratie**

**Représentants élus provenant du conseil d'administration**

M. Gaston Arcand, maire de Deschambault-Grondines,  
président

M. Larry Bernier, maire de Lac-Édouard, vice-président

M<sup>me</sup> Marie-Andrée Auger, mairesse de Saint-Edmond-  
de-Grantham

M. Martin Landry, maire d'Alberville

M. Jonathan Lapierre, maire des Îles-de-la-Madeleine

M<sup>me</sup> Délisca Ritchie-Roussy, mairesse de Murdochville

**Représentants élus de conseils municipaux  
de municipalités membres**

M. André Genest, maire de Wentworth-Nord

M<sup>me</sup> Juliette Laflamme, mairesse de Notre-Dame-  
Auxiliatrice-de-Buckland

**Directeur général d'une municipalité membre**

M. Yves Desmarais, directeur général de Morin-Heights

**Directrice générale d'une MRC membre**

M<sup>me</sup> Christine Labelle, directrice générale  
de la MRC de Drummond

**Siégeant d'office**

M. Richard Lehoux, maire de Saint-Elzéar, préfet de la  
MRC de La Nouvelle-Beauce et président de la FQM

M. Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley,  
préfet de la MRC de Memphrémagog et vice-président  
de la FQM

M. Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska  
et vice-président de la FQM

**Conseillère FQM**

M<sup>me</sup> Maryse Drolet

## Commission permanente sur l'énergie et les ressources naturelles

### Représentants élus provenant du conseil d'administration

**M. Gilbert Pigeon**, maire de Saint-Eugène-de-Ladrière, président

**M. Arnaud Warolin**, préfet de la MRC de Témiscamingue, vice-président

**M<sup>me</sup> Lyz Beaulieu**, mairesse de Notre-Dame-de-Pontmain, préfète de la MRC d'Antoine-Labelle

**M. Jean-Pierre Boivin**, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine

**M. Berchmans Boudreau**, maire de Havre-Saint-Pierre

**M. Michel Grosleau**, maire de Saint-Prosper-de-Champlain

### Représentants élus de conseils municipaux de municipalités membres

**M. Lawrence Potvin**, maire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

**M. Jacques Riopel**, maire de Saint-Marc-de-Figuery, préfet de la MRC d'Abitibi

### Directeur général d'une municipalité membre

**M. Rick Tanguay**, directeur général de Chute-aux-Outardes

### Directeur général d'une MRC membre

**M. Guy-Lin Beaudoin**, directeur général de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

### Siégeant d'office

**M. Richard Lehoux**, maire de Saint-Elzéar, préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce et président de la FQM

**M. Jacques Demers**, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, préfet de la MRC de Memphrémagog et vice-président de la FQM

**M. Yvon Soucy**, préfet de la MRC de Kamouraska et vice-président de la FQM

### Conseillère FQM

**M<sup>me</sup> Mélanie Harvey**

## Commission permanente sur les finances, la fiscalité, l'économie et le tourisme

### Représentants élus provenant du conseil d'administration

**M. Guy St-Pierre**, maire de Manseau, président

**M. Martin Thibert**, maire de Saint-Sébastien, vice-président

**M. André Caron**, maire de L'Islet

**M. Patrice Desmarais**, maire du Canton de Valcourt

**M<sup>me</sup> Sylvie Fortin Graham**, mairesse de Saint-Agapit

**M. Ronald Provost**, maire de Brébeuf

### Représentants élus de conseils municipaux de municipalités membres

**M<sup>me</sup> Louise Langlois**, mairesse de Chandler

**M<sup>me</sup> Renée Rouleau**, mairesse de Saint-Georges-de-Clarenceville

**M. Normand St-Amour**, maire de Chute-Saint-Philippe

### Directrice générale d'une municipalité membre

**M<sup>me</sup> Martine Bernier**, directrice générale de Saint-Guillaume

### Directeur général d'une MRC membre

**M. Dominic Provost**, directeur général de la MRC du Haut-Saint-François

### Siégeant d'office

**M. Richard Lehoux**, maire de Saint-Elzéar, préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce et président de la FQM

**M. Jacques Demers**, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, préfet de la MRC de Memphrémagog et vice-président de la FQM

**M. Yvon Soucy**, préfet de la MRC de Kamouraska et vice-président de la FQM

### Conseiller FQM

**M. Étienne Grand-Maison**

## Commission permanente sur la sécurité publique, les transports et les technologies de l'information

### Représentants élus provenant du conseil d'administration

**M. Gilles Plante**, maire de McMasterville, préfet de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, président

**M. Jean Lalonde**, maire de Très-Saint-Rédempteur, vice-président

**M<sup>me</sup> Sylvie Fortin Graham**, mairesse de Saint-Agapit

**M. Michel Grosleau**, maire de Saint-Prosper-de-Champlain

**M<sup>me</sup> Francine Morin**, mairesse de Saint-Bernard-de-Michaudville, préfète de la MRC Les Maskoutains

**M. Raymond Noël**, maire de Saint-Célestin

### Représentants élus de conseils municipaux de municipalités membres

**M. Réjean Carle**, maire de Sainte-Ursule

**M. Denis Lévesque**, maire de L'Épiphanie

**M. Paul Sarrazin**, maire de Sainte-Cécile-de-Milton

### Directrice générale d'une municipalité membre

**M<sup>me</sup> Line Caron**, directrice générale de Saint-Clément

### Directrice générale d'une MRC membre

**M<sup>me</sup> Linda Phaneuf**, directrice générale de la MRC de Beauharnois-Salaberry

**Siégeant d'office**

**M. Richard Lehoux**, maire de Saint-Elzéar, préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce et président de la FQM

**M. Jacques Demers**, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, préfet de la MRC de Memphrémagog et vice-président de la FQM

**M. Yvon Soucy**, préfet de la MRC de Kamouraska et vice-président de la FQM

**Conseiller FQM**

**M. Jean-Louis Tedone**

## Commission permanente sur les enjeux urbains

Créée en février 2018

**Représentants élus provenant du conseil d'administration**

**M. Patrick Massé**, maire de Saint-Lin-Laurentides, président

**M. Pierre Renaud**, maire de Beauré, vice-président

**M<sup>me</sup> Micheline Anctil**, mairesse de Forestville

**M. Luc Dostaler**, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

**M. Martin Dulac**, maire de McMasterville

**Représentants élus de conseils municipaux de municipalités**

**M. Michel Beaulieu**, maire de Lac Beauport et préfet de la MRC de La Jacques-Cartier

**M. Jean Fortin**, maire de Baie-Saint-Paul

**M. Jacques Gariépy**, maire de Saint-Sauveur

**M. Gérard Jean**, maire de Lanoraie

**M. Guillaume Lamoureux**, maire de La Pêche

**M<sup>me</sup> Louise Langlois**, mairesse de Chandler

**M. Denis Lavoie**, maire de Chambly

**M. Louis Villeneuve**, maire de Bromont

**Représentants de l'ADMQ et de l'ADGMRCQ**

À nommer

**Siégeant d'office**

**M. Jacques Demers**, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, préfet de la MRC de Memphrémagog et président de la FQM

**M. Yvon Soucy**, préfet de la MRC de Kamouraska et 1<sup>er</sup> vice-président de la FQM

**M. Jonathan Lapierre**, maire des Îles-de-la-Madeleine, président de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et 2<sup>e</sup> vice-président de la FQM

**Conseillère FQM**

**M<sup>me</sup> Mélanie Harvey**

## Comité d'action sur l'accès aux technologies de l'information et de la communication en région

**M. Larry Bernier**, maire de Lac-Édouard

**M. André Paradis**, maire de Saint-Henri-de-Taillon et préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

**M. Paul Sarrazin**, maire de Saint-Cécile-de-Milton et préfet de la MRC de La Haute-Yamaska

**M<sup>me</sup> Claudette Simard**, mairesse de Saint-Urbain et préfète de la MRC de Charlevoix

**M. Arnaud Warolin**, préfet de la MRC de Témiscamingue

## Comité sur le transport interrégional

**M. Jonathan Lapierre**, maire des Îles-de-la-Madeleine et président du comité

**M. Jacques Demers**, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, préfet de la MRC de Memphrémagog et vice-président de la FQM

**M<sup>me</sup> Chantal Lavoie**, préfète de la MRC de la Matapédia

## Regroupement des communautés forestières de la FQM

**M<sup>me</sup> Lyz Beaulieu**, préfète de la MRC Antoine-Labelle et mairesse de Notre-Dame-de-Pontmain, présidente

**M. Jacques Asselin**, maire de La Doré

**M. Rénaud Bernier**, maire de Saint-Pascal

**M. Jean-Pierre Boivin**, préfet de la MRC Maria-Chapdelaine

**M. Raymond Durocher**, préfet de la MRC Pontiac

**M. Jean-Guy Poirier**, préfet de la MRC de Bonaventure

**M. Arnaud Warolin**, préfet de la MRC de Témiscamingue

## Comités femmes et politique municipale

M<sup>me</sup> Danielle Duchesneau Du Sablon, conseillère municipale de Saint-Casimir

M<sup>me</sup> Renée Rouleau, mairesse de Saint-Georges-de-Clarenceville

M<sup>me</sup> Lise Sauriol, mairesse de Saint-Jacques-le-Mineur

M<sup>me</sup> Sylvie Fortin-Graham, mairesse de Saint-Agapit

M<sup>me</sup> Paulette Lalande, mairesse de Plaisance et préfète de la MRC de Papineau

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRC de Témiscamingue

## Comité du Fonds de défense des intérêts des municipalités

### Représentants élus provenant du conseil d'administration

M. Gilbert Pigeon, président du comité, maire de Saint-Eugène-de-Ladrière

M. Patrice Desmarais, maire du Canton de Valcourt

M<sup>me</sup> Sylvie Fortin Graham, mairesse de Saint-Agapit

M. Michel Grosleau, maire de Saint-Prospère-de-Champlain

### Représentants élus de conseils municipaux de municipalités membres

M. Nelson Bédard, maire de Portneuf

M<sup>me</sup> Louise Langlois, mairesse de Chandler

M<sup>me</sup> Renée Rouleau, mairesse de Saint-Georges-de-Clarenceville

### Conseiller FQM

M. Étienne Grand-Maison

## Table de concertation sur le développement local et régional

Deux représentants des directeurs généraux de MRC, nommés par l'ADGMRCQ

M. Rick Lavergne, directeur général de la MRC et Développement économique de L'Érable

M. Sylvain Berthiaume, directeur général de la MRC Marguerite-D'Youville

Un représentant des directeurs généraux de CLD, nommé par l'ACLDQ

M. Olivier Goyet, directeur général de CIENOV

Un représentant des directeurs de municipalités, nommé par l'ADMQ

M<sup>me</sup> Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de l'Ange-Gardien

Un représentant des agents de développement, nommé par la FQM

M<sup>me</sup> Carole Mercier, conseillère en développement à la SDÉ région de Thetford

Un représentant des aménagistes, nommé par l'AARQ

M. François Lestage, président de l'AARQ

Un représentant des professionnels en développement économique, nommé par l'APDÉQ

M. Patrice Gagnon, directeur général de l'APDÉQ

Un représentant des Fonds locaux de solidarité FTQ

M. Éric Desaulniers, directeur général des Fonds locaux de solidarité FTQ

Un représentant du Réseau des SADC et CAE

M<sup>me</sup> Hélène Deslauriers, directrice générale du Réseau des SADC et CAE

Un représentant-observateur du MÉSI

M. Claude Drapeau, conseiller au MÉSI

Deux élus de la FQM, MRC et municipalité, nommés par la FQM

M. Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, préfet de la MRC de Memphrémagog et vice-président de la FQM

M<sup>me</sup> Sylvie Fortin Graham, mairesse de la municipalité de Saint-Agapit

Un représentant de l'ADMQ

M. Marc Laflamme, directeur de l'ADMQ

Une représentante de l'ADGMRCQ

M<sup>me</sup> Sylvie Harvey, directrice administrative de l'ADGMRCQ

Deux représentants de la permanence de la FQM

M. Sylvain Lepage, directeur général de la FQM

M<sup>me</sup> Maryse Drolet, conseillère politique à la FQM

# Les publications



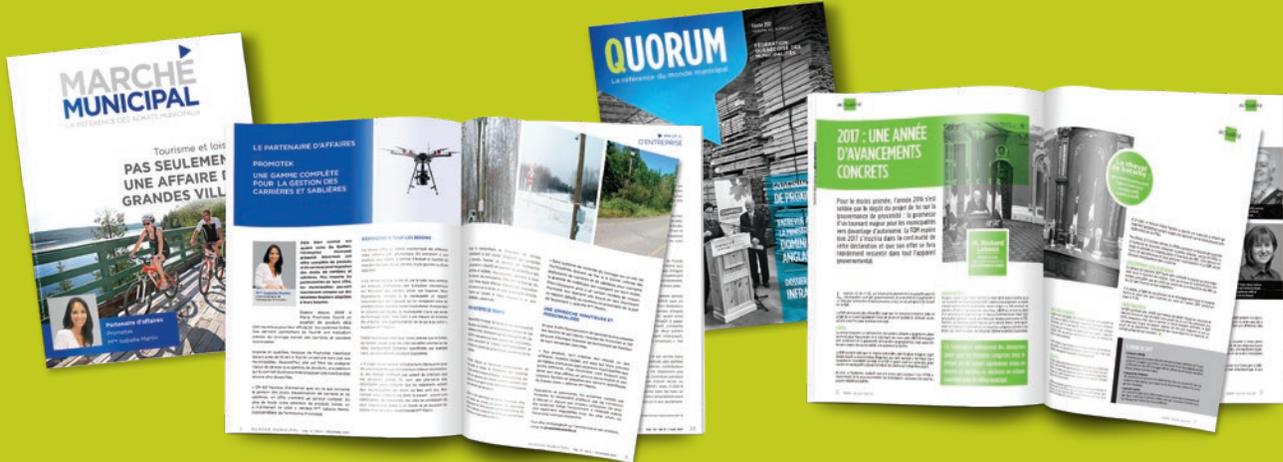
9 000  
COPIES PAR  
PARUTIONS

PLUS  
DE 10 000  
LECTEURS

4  
NUMÉROS  
ANNUELS

DISTRIBUÉS  
DANS  
TOUTES LES  
MUNICIPALITÉS

BULLETIN  
CONTACT  
ENVOYÉ TOUTES  
LES 2 SEMAINES  
À PRÈS DE  
4 400 ABONNÉS





**FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS**

1134, Grande Allée Ouest  
Bureau RC 01  
Québec (Québec) G1S 1E5

**Téléphone** 418 651-3343  
**Sans frais** 1 866 951-3343  
**Télécopieur** 418 651-1127

**fqm.ca**   